

**SMGA** 9 février 2021

# Comité Syndical - DOB

## Dialogue d'Orientation Budgétaire

Un cadre réglementaire du débat basé sur un rapport d'orientation budgétaire (>3500 et > 10000 habitants)

1/ PRESENTATION DU CONTEXTE ET DU CADRE D'ELABORATION DU BUDGET 2021

2/ LES RESSOURCES HUMAINES

3/ PRESENTATION DETAILLEE DES PROPOSITIONS BUDGETAIRES 2021



Syndicat Mixte  
**G**aronne Amont  
EMAPI

<https://sm-garonne-amont.fr>

Hôtel de Lassus - 6 rue du Barry - 31210 MONTRÉJEAU

Tel: 05 62 00 79 38

[contact@sm-garonne-amont.fr](mailto:contact@sm-garonne-amont.fr)

SMGA 9 février 2021

# Comité Syndical - DOB

## Les chiffres clés du SMGA

173 communes - 4 EPCI membres

87 000 habitants

**1.4 ETP au 01/01/2020** (mise à disposition)

4 ETP sur 2020 dont 2.2 ETP en brigade verte (depuis le 01/05/2020) et 1.3 de mise à disposition.

**9 agents et 7.5 ETP au 01/01/2021** (6 en brigade verte pour 4.5 ETP)

Budget primitif 2020 : 695 000 €, budget 2020 réalisé = 188 658 euros en dépenses

5 janvier 2021 = Bureau syndical - discussions sur les orientations budgétaires

1<sup>er</sup> février 2021 = Envoi du rapport du DOB aux membres du bureau

2 février 2021 = Présentation des orientations budgétaires en bureau syndical

**9 février 2021 = DOB en Comité Syndical**

2 mars 2021 = Vote du budget.

<https://sm-garonne-amont.fr>

Hôtel de Lassus - 6 rue du Barry - 31210 MONTRÉJEAU

Tel: 05 62 00 79 38

[contact@sm-garonne-amont.fr](mailto:contact@sm-garonne-amont.fr)

# 1/ PRESENTATION DU CONTEXTE ET DU CADRE D'ELABORATION DU BUDGET 2021

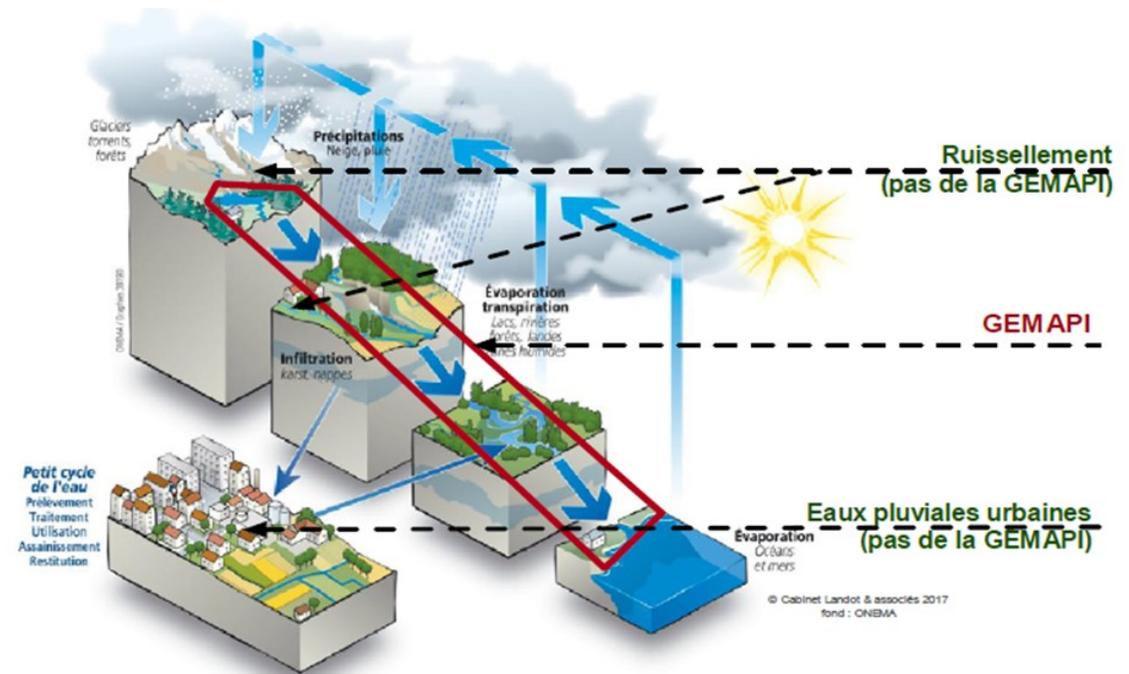
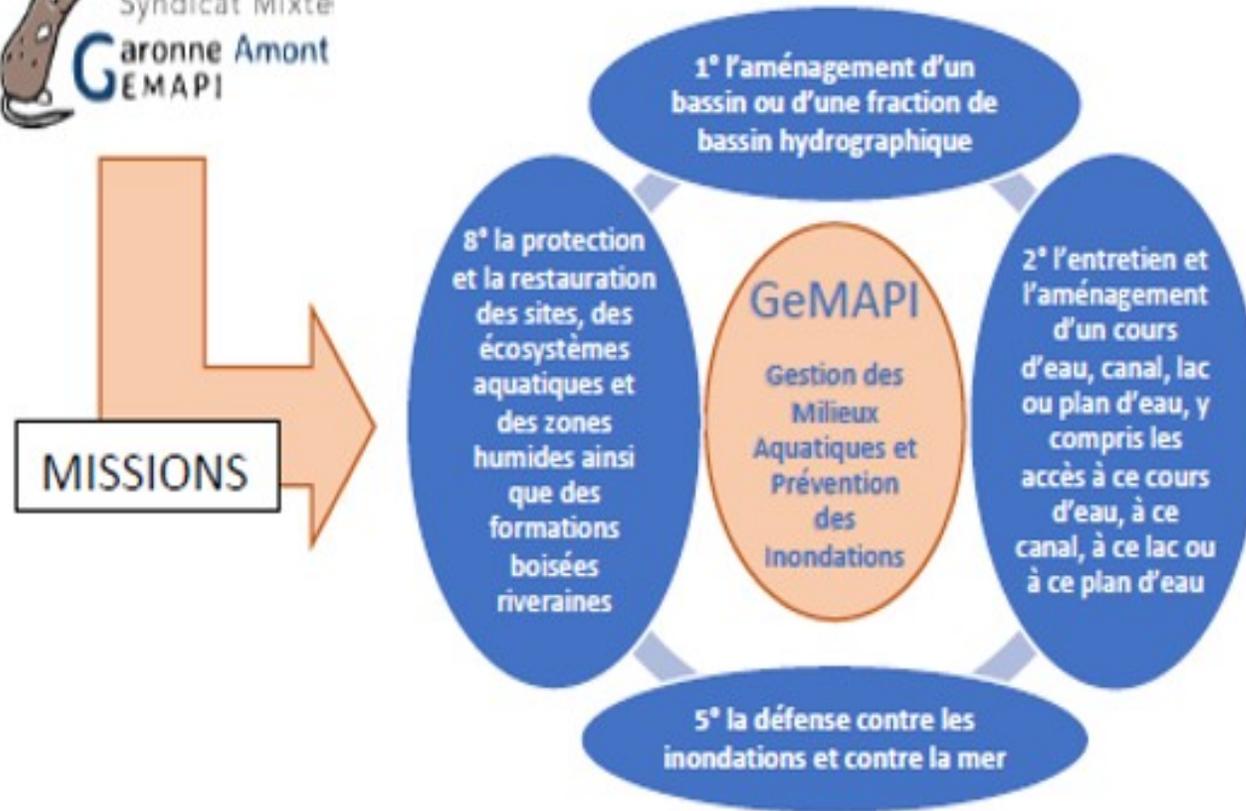
Une première année d'exercice 2020 incomplète après la création du SMGA au 1/9/2019 et sa structuration progressive.

- exécution budgétaire 2020 incomplète (mise en place)
  - Impact COVID-19.
  - budget a été mis en place par la structure dédiée à la création du syndicat GEMAPI (éléments a fortiori imprécis)
- => le budget 2021 sera le premier budget réel stabilisé.

# Les missions



Article L211-7 du Code de l'Environnement



compétences hors GEMAPI de l'article L211-7 :

- 3° L'approvisionnement en eau
- 4° La maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols
- 6° La lutte contre la pollution
- 7° La protection et la conservation des eaux superficielles et souterraines
- 9° Les aménagements hydrauliques concourant à la sécurité civile
- 10° L'exploitation, l'entretien et l'aménagement d'ouvrages hydrauliques existants
- 11° La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques
- 12° L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique

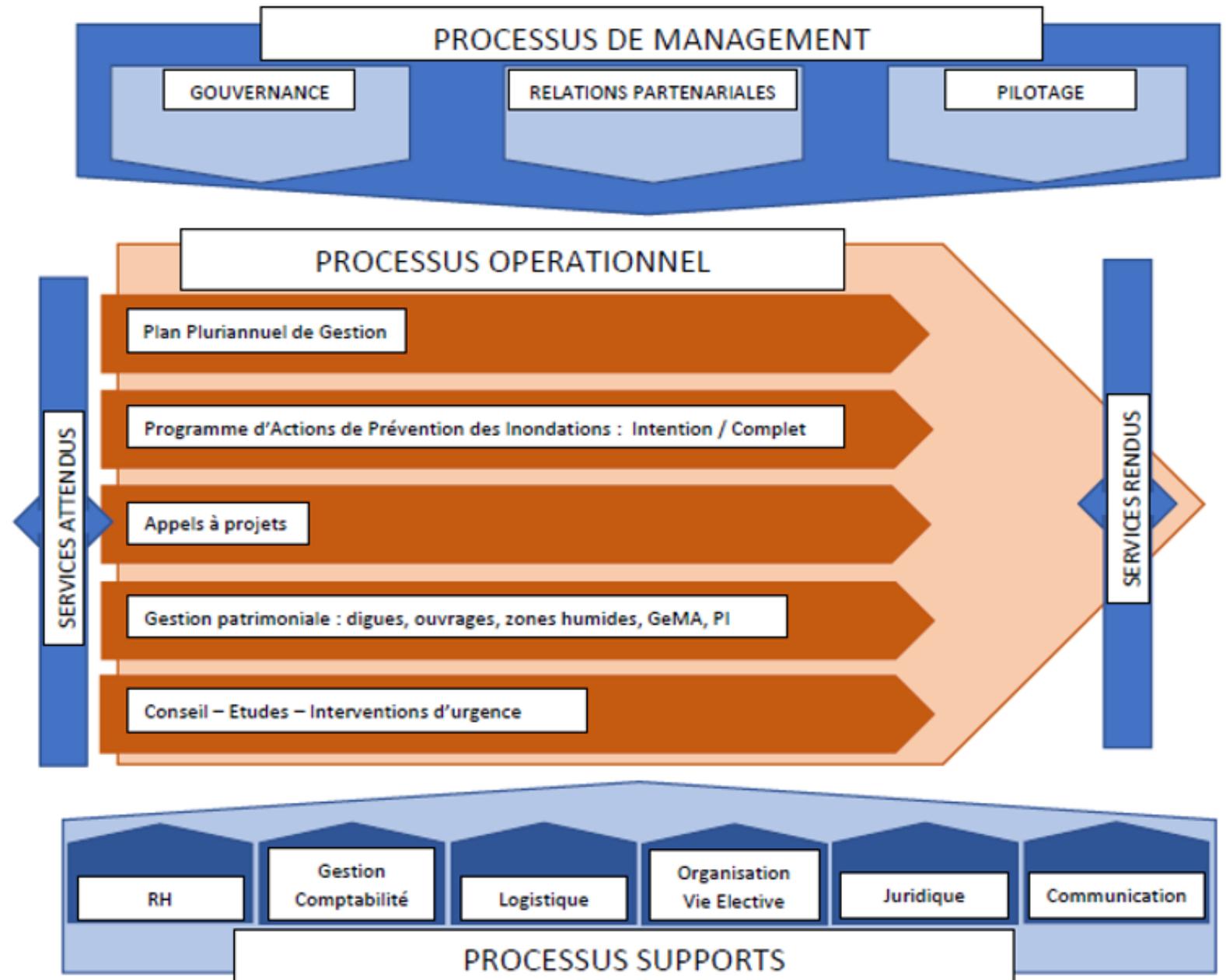
# Les missions

Des interventions très encadrées:

- Outils de gestion: PPG, PAPI, ...
- Relevant expressément de GEMA et/ou PI, zone humide
- Sous DIG permettant l'usage de fonds publics
- En urgence en cas de carence
- Sur ses propres ouvrages en gestion, après transfert et convention: digues et ouvrages hydrauliques seuls de droit.

Une nécessaire réflexion sur le périmètre d'intervention:

- Quid des ouvrages « torrentiels » ?
- + d'ouvrages gérés à terme ?
- ...



# Exercice de la GEMAPI

Mise en place d'une gestion opérationnelle globale et efficace sur les volets GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

-> outil dédié GEMA : le « PPG » Plan Pluri-annuel de Gestion, sous DIG (restauration, entretien, replantation d'arbres en berges, coupe de plantes invasives, etc.)

-> volet PI: le « PAPI » Programme d'Actions de Préventions des Inondations

Sur un territoire varié et diversifié, il faudra intégrer les potentialités et les contraintes réglementaires.

! La phase de structuration nécessitera néanmoins un délai pour pouvoir mettre en place l'intégralité de la gamme des actions possibles par le Syndicat, imposant de gérer la phase transitoire au quotidien.



Syndicat Mixte  
**G**aronne Amont  
EMAPI

<https://sm-garonne-amont.fr>

Hôtel de Lassus - 6 rue du Barry - 31210 MONTRÉJEAU

Tel: 05 62 00 79 38

[contact@sm-garonne-amont.fr](mailto:contact@sm-garonne-amont.fr)

# Bilan 2020 : SMGA

Améliorer l'efficacité du service tout en optimisant le coût de fonctionnement:

- mutualisation des postes administratifs et technique sur le début de l'année
- renforcement du volet insertion et de l'encadrement de la brigade verte, reprise au 1er mai 2020 qui a porté ses fruits en 2020
- un renforcement de l'effectif pour aider à la mise en place de la structure, au lancement de l'étude globale, aux réponses à 2 appels à projets et à la préparation de la candidature au PAPI d'intention ;
- un accompagnement transversal avec 2 prestataires Jardins du Comminges et Afidel.



Syndicat Mixte  
**G**aronne Amont  
EMAPI

<https://sm-garonne-amont.fr>

Hôtel de Lassus - 6 rue du Barry - 31210 MONTRÉJEAU

Tel: 05 62 00 79 38

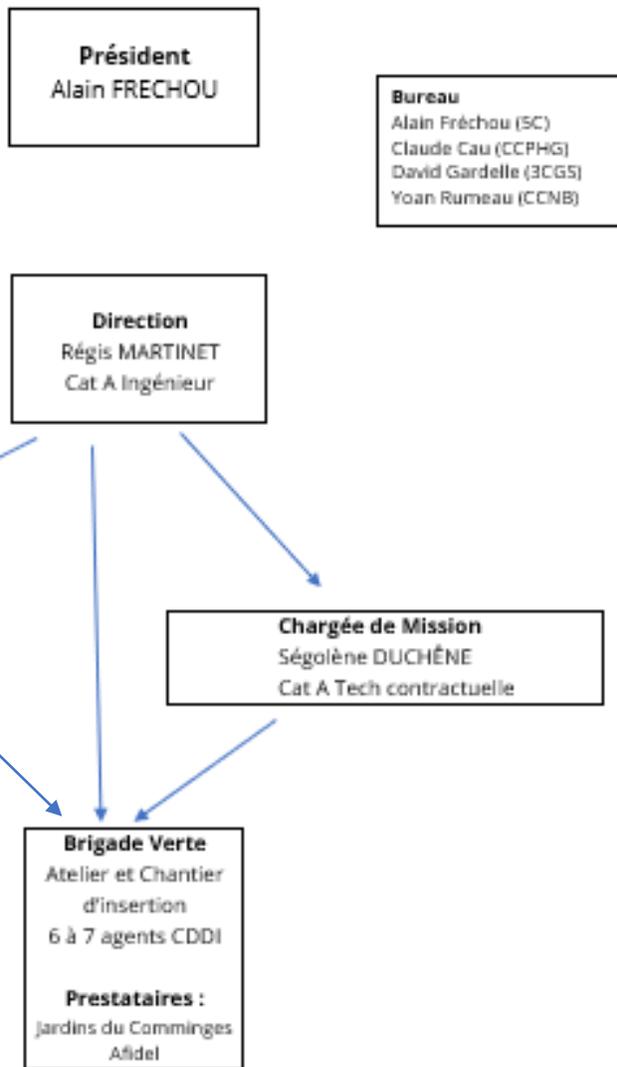
[contact@sm-garonne-amont.fr](mailto:contact@sm-garonne-amont.fr)

# En 2021 : SMGA

Un budget limité nécessitant arbitrages et aides (indispensables)

- 2 projets structurants → mi 2022 :
    - Le PPG et le PAPI (étude globale)
  - 1 appel à projet zones humides (sur 4 ans)
  - Le conseil technique (nombreux sujets et sollicitations)
  - La programmation 2021: PPG Ger-Job
  - des interventions urgentes très ponctuelles (travaux uniquement GEMAPI)
- + Une réflexion à mener sur le périmètre pertinent d'intervention (statuts, volet technique, structuration financière et humaine)

# 2/ LES RESSOURCES HUMAINES : les effectifs



		01/09/2019	01/01/2020	01/05/2020	01/01/2021
<b>Agents permanents</b>	Fonctionnaire titulaire (détachement)	0	0	0	1
	Fonctionnaire titulaire stagiaire	0	0	0	1
	CDD de droit public	0	0	0	1
<b>Total permanents</b>		0	0	0	3
<b>Agents non permanents</b>	Accroissement temporaire, mise à disposition	0	1.4	1.4	0
	Contrats aidés CDDI	0	0	4	6
<b>Total non permanents</b>		0	1.4	5.4	6
<b>Effectif total</b>		0	1.4	5.4	9

# L'année 2020

2020 = année de structuration:

Mise à disposition de Ségolène Duchêne : par CCPHG (100% en 2020)

Mise à disposition de Nathalie Ader : par 5C (40% puis 60% -> oct.)

- Arrivée de Régis Martinet 1/9/2020 (détachement de l'Etat - 5 ans)
- Arrivée de Nathalie Ader 1/10/2020 (stagiaire 1 an pour promotion B)
- Arrivée de Ségolène Duchêne 1/1/2021 (transfert de droit CDD)

Reprise de la brigade verte au 1/5/2020 puis recrutement au niveau du conventionnement 6 à 7 agents (4,8 ETP)

**Très gros travail mené sur le volet RH, la structuration et la reprise du volet insertion**

**Important investissement sur le volet technique: étude globale lancée, démarche PAPI, reprise du suivi du PPG Ger Job, travaux urgents, conseils techniques.**

# L'organisation

Un pôle administratif avec une responsable administrative, en charge des aspects comptabilité, ressources humaines et volet juridique, accueil et secrétariat.

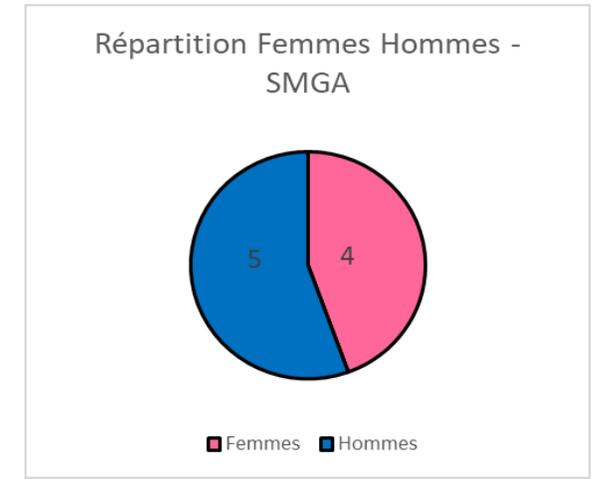
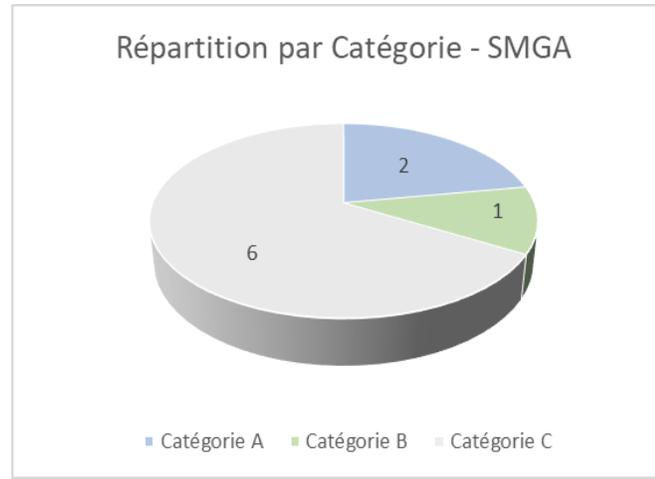
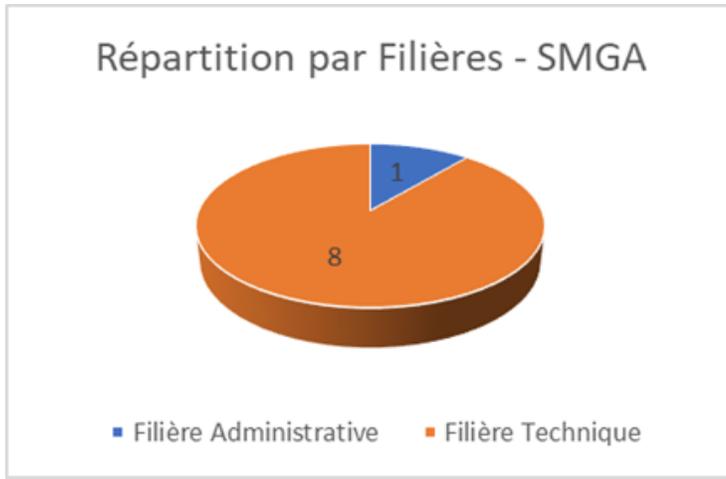
Un pôle technique Rivières avec une chargée de missions rivières comprenant :

- la Gestion des Milieux Aquatiques pour les actions d'entretien, de préservation et de restauration des milieux.
- la Prévention des Inondations pour le PAPI d'intention

Ce pôle pilote aussi techniquement la Brigade Verte (Chantier d'Insertion). Cet Atelier et Chantier d'insertion est dirigé au quotidien par des prestataires, avec un agent référent technicien rivière (Jardins du Comminges) et un conseiller en insertion (Afidel).

Le directeur, en sus des actions de pilotage et management, intervient en appui opérationnel sur les différents volets, au besoin et selon le plan de charge.

# Photographie



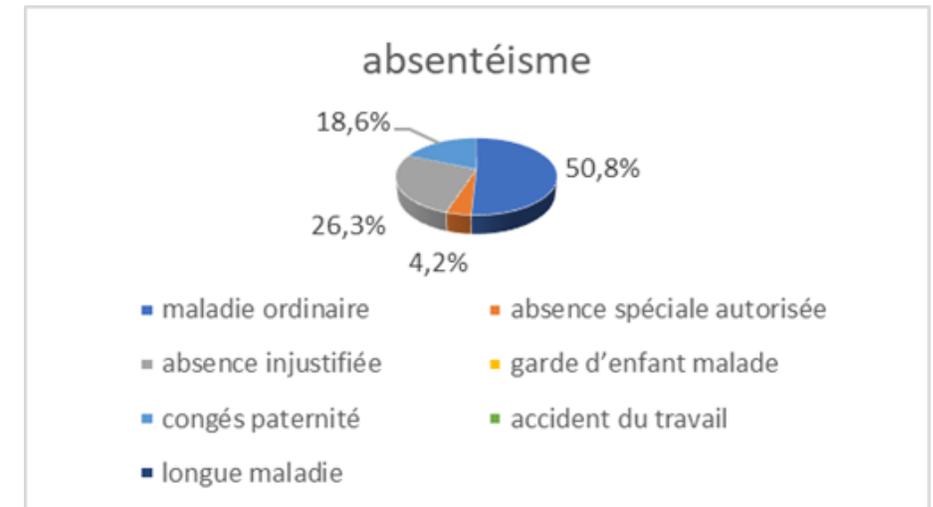
Une structure équilibrée

Un absentéisme uniquement dû à la brigade verte (1 agent posant problème, avec rupture conventionnelle du contrat)

Mise en place du régime indemnitaire (RIFSEEP) dès 1/9/2020

Mise en place du Compte Epargne Temps dès 1/9/2020

Mise en place d'un protocole horaire



# Les chantiers RH 2021

## **Approfondir le volet santé et sécurité:**

Nomination d'un « Assistant de prévention », pour le plan d'action du document unique et audit des risques

## **Faciliter l'évolution professionnelle des agents:**

Titularisation de Nathalie Ader (1/10/2021), proposition de CDI à Ségolène Duchêne (1/1/2022), recrutement d'un technicien rivière en 2022, ...

**Affiner le règlement:** l'évolution du protocole horaire en règlement intérieur est envisagé.

# 3/ PRESENTATION DETAILLEE DES PROPOSITIONS BUDGETAIRES 2021

**Budget 2021 = 1<sup>er</sup> budget opérationnel complet du SMGA**

**-> orientations à l'issue du dialogue d'objectif budgétaire (présent rapport et présentation).**

- guidé par les reports et marges induites de l'exercice 2020 et le financement des démarches structurantes lancées : étude globale préluant la mise en place d'un plan pluriannuel de gestion et d'un PAPI d'intention sur l'ensemble du territoire.

**Un budget raisonnablement prudent en attente des arbitrages issus de l'étude globale et de la construction de ces 2 programmes pluriannuels mais comportant un certain volet opérationnel immédiat.**

# Budget 2020

34.5% en dépenses et 75,47% en recettes pour le fonctionnement.

177 946 € de dépenses réalisées (43.27% de charges générales, aucune charges financières et 50.74% de charges de personnel)

Recettes de fonctionnement: 388 671 € (338 500€ de contributions)

Ce taux de réalisation s'explique en fonctionnement par

- des reports de certaines dépenses : remboursement de Ségolène Duchêne
- une équipe plus réduite en brigade verte que prévue en milieu d'année.
- une arrivée décalée dans le temps des agents recrutés en 2020

5,95% en investissement lié au report du démarrage de l'étude attribué à EGIS en 2021 et l'achat du véhicule (janvier 2021).

Subventions 2020 versées en décalage (début année 2021)

pas d'excédent 2019 (1er budget).

excédent de clôture du budget de fonctionnement = 214 323 €.

216 624 € = transfert à la section d'investissement 2021 prévu

FONCTIONNEMENT	voté	réalisé
011 Charges à caractère général	126 119.30 €	76 993.65 €
012 Charges de personnel	221 623.00 €	90 284.64 €
65 Autres charges gestion courant	12 000.00 €	10 667.82 €
<b>Total DEPENSES</b>	<b>515 000.00 €</b>	<b>177 946.01 €</b>
013 Atténuations de charges	38 250.00 €	50 171.33 €
74 Dotations et participations	476 750.00 €	338 500.00 €
<b>Total RECETTES</b>	<b>515 000.00 €</b>	<b>388 671.33 €</b>
INVESTISSEMENT	voté	réalisé
20 Immobilisations incorporelle	120 000.00 €	5 961.74 €
21 Immobilisations corporelles	44 500.00 €	4 750.80 €
<b>Total DEPENSES</b>	<b>180 000.00 €</b>	<b>10 712.54 €</b>
<b>Total RECETTES</b>	<b>180 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
Solde d'exécution d'investissement		-10 712.54 €
Solde des restes à réaliser d'investissement		-24 000.00 €
Résultat de l'exercice et à affecter		214 323.17 €
<b>Report en fonctionnement 2021</b>		<b>179 610.63 €</b>
Déficit reporté		0.00 €

# 3/ PRESENTATION DETAILLEE DES PROPOSITIONS BUDGETAIRES 2021

Budget de fonctionnement stabilisé sur les cibles annuelles des engagements 2020 au niveau des équipes et charges salariales,

Budget d'investissement au niveau des études en hausse marquée liée au lancement opérationnel de l'étude globale.

Le budget d'investissement couvre les opérations suivantes :

- « l'étude d'état des lieux et de diagnostic pour la mise en place d'un programme de gestion globale du bassin versant de la Garonne amont» (sur le périmètre du Syndicat Mixte Garonne Amont) pour 389946,00 € (réalisation 2021-2022), financée à 72% du montant HT par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, la Région Occitanie, le Conseil Départemental 31 et l'Etat.
- l'appel à projet « restauration des zones humides », avec un budget de 113340 € TTC en investissement, financé à 80% par l'Entente pour l'Eau
- des dépenses pour études et travaux programmés avec une enveloppe de 30000 € qui reste volontairement limitée car aucune recette n'est inscrite au budget sur ces travaux (non subventionnés)

Sur le budget 2021, 2717 € d'opérations d'ordre seront intégrées issues de l'amortissement des matériels acquis en 2020

# Budget 2021

Maintien du taux de contribution conformément aux engagements.

Les frais d'entretien des ouvrages qui seront identifiés GEMAPI d'ici 2021 seront des contraintes supplémentaires pour les prochains exercices.

Pour les exercices budgétaires à venir, en fonction des enjeux, les actions et périmètre des ouvrages en gestion patrimoniale retenus impacteront nécessairement le taux de la taxe.

Proposition 2022 ou 2023 d'établissement d'un plan pluriannuel d'investissement (PPI), pour prendre en compte les actions inscrites au Plan Pluriannuel de Gestion et au Programme d'Actions de Prévention des Inondations d'intention

A côté de ce PPI, des crédits seraient réservés pour des opérations ponctuelles (interventions en urgence notamment).

2021		
	proposé	voté
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
011 Charges à caractère général	154 840.00 €	
012 Charges de personnel	328 189.00 €	
022 Dépenses imprévues	154 007.63 €	
023 Virement à la section d'invest	216 624.00 €	
65 Autres charges gestion courant	16 900.00 €	
66 intérêts réglés à l'échéance	1 000.00 €	
67 charges exceptionnelles	18 000.00 €	
<b>Total DEPENSES</b>	<b>889 560.63 €</b>	
002 Excédent antérieur reporté	179 610.63 €	
013 Atténuations de charges	98 217.00 €	
74 Dotations et participations	611 633.00 €	
75 Produits gestion courante	100.00 €	
<b>Total RECETTES</b>	<b>889 560.63 €</b>	
<b>INVESTISSEMENT</b>		
001 Solde d'exécution d'invtr repoi	10 712.54 €	
020 Dépenses imprévues invtr	0.00 €	
13 Subventions d'investissement	10 000.00 €	
20 Immobilisations incorporelle	412 000.00 €	
21 Immobilisations corporelles	141 000.00 €	
<b>Total DEPENSES</b>	<b>573 712.54 €</b>	
021 Virement de la section de fon	216 624.00 €	
1068 Excédent de fonctionnemen	34 712.54 €	
13 Subventions d'investissement	322 376.00 €	
<b>Total RECETTES</b>	<b>573 712.54 €</b>	
<b>Montant total budget</b>		<b>1 463 273.17 €</b>

# Le SMGA et son budget GEMAPI en synthèse

**Evolution logique des missions et à une poursuite de la mise en œuvre de la GEMAPI.**

**Un budget de fonctionnement de 889 560,63 €**, avec une importante dotation à la section d'investissement.

**Un budget d'investissement de 573 712,54 €** en forte hausse, lancement des études qui seront réalisées sur plusieurs années.

<b>Budget GEMAPI</b>	
<b>Missions</b>	<p><b><u>La compétence GEMAPI et sa traduction opérationnelle</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan Pluriannuel de Gestion (PPG)</li> <li>• Conseil, études, interventions d'urgence</li> <li>• Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)</li> <li>• Appels à Projets</li> <li>• Gestion Patrimoniale : digues, ouvrages, zones humides, sur les volets GEMA et/ou PI</li> <li>• Gestion de la brigade verte : Atelier chantier d'insertion</li> </ul>
<b>Effectifs au 01/01/21</b>	<p><b>3 agents dont 3 permanents</b> 3 ETP</p> <p><b>6 agents en insertion (CDDI)</b> 4.5 ETP</p> <p>Encadrement brigade verte par prestataires en complément</p>
<b>CA prévisionnel Fonctionnement 2020</b>	<p><b>515 000 €</b> <i>Excédent à reporter de 179 610,63 €</i></p>
<b>CA prévisionnel Investissement 2020</b>	<p><b>180 000 €</b> <i>Excédent à reporter de 34 712,54 €</i></p>
<b>Propositions Fonctionnement 2021</b>	<p><b>889 560,63 €</b></p>
<b>Propositions Investissement 2021</b>	<p><b>573 712,54 €</b></p>

**SMGA** 9 février 2021

# Comité Syndical - DOB

## Dialogue d'Orientation Budgétaire

Questions - Réponses

Vote de la délibération



Syndicat Mixte  
**G**aronne Amont  
EMAPI

<https://sm-garonne-amont.fr>

Hôtel de Lassus - 6 rue du Barry - 31210 MONTRÉJEAU

Tel: 05 62 00 79 38

[contact@sm-garonne-amont.fr](mailto:contact@sm-garonne-amont.fr)